

# REGIE DEPARTEMENTALE DU TRAIN DU MONTENVERS

## Avis de Publication

Monsieur le Président de la Régie départementale du train du Montenvers certifie que :

- Le registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 10 avril 2024 (n° CA-2024-07) a été publié ce jour sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie.
- La délibération de cette séance a été transmise en Préfecture le 2 mai 2024 et est exécutoire à compter du **13 MAI 2024**, date de publication sur internet.

*La délibération publiée dans ce document peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.*

### Publication effectuée au cours des deux derniers mois :

Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 20 mars 2024  
(n° CA-2024-01 à CA-2024-06), publié le 9 avril 2024

**Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment  
d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental  
([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))**

Fait à Annecy, le **13 MAI 2024**

Le Président de la Régie départementale du train  
du Montenvers,

  
Martial SADDIER